

DEUXIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DE L'OIE SUR L'ANTIBIORÉSISTANCE ET L'USAGE PRUDENT DES AGENTS ANTIMICROBIENS CHEZ LES ANIMAUX

Mettre les normes en pratique

Marrakech (Maroc), 29 - 31 Octobre 2018

CONTEXTE

Il est aujourd'hui critique de gérer la menace que représente l'antibiorésistance (AMR) pour la santé humaine et animale et l'environnement. Les défis que posent l'AMR aux niveaux scientifique, économique et social sont actuellement largement reconnus par les gouvernements, le secteur privé, le monde universitaire, les organisations représentant la société civile et, de manière croissante, les consommateurs. C'est grâce à une collaboration multisectorielle solide au niveau intergouvernemental que cette sensibilisation a pu se faire et qu'une action coordonnée a pu être initiée.

L'Alliance tripartite entre l'OIE, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (WHO) a œuvré depuis de nombreuses années en faveur de l'harmonisation des normes existantes, du développement d'initiatives pour le renforcement des capacités et de la mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation, afin d'encourager l'usage prudent des antimicrobiens. En 2015, le Plan d'action global contre l'antibiorésistance (AMR) a été validé, de manière unanime, par les membres des trois organisations ; ce plan décrit dans les grandes lignes les responsabilités de chaque partie prenante des différents secteurs dans la lutte contre cette problématique mondiale au moyen de l'approche « Une santé ». L'Alliance tripartite promeut également cette approche au sein des activités du Groupe de coordination interorganisations sur la résistance aux antimicrobiens (IACG), constitué par les Nations Unies en 2016.

Les agents antimicrobiens sont un outil essentiel dans la protection du bien-être et de la santé animale. Ils contribuent également à répondre à la demande mondiale croissante pour de la nourriture d'origine animale sans danger et produite dans le respect des animaux. Il est nécessaire, pour assurer la durabilité de la production de bétails et le maintien du bien-être animal, de préserver l'efficacité des agents antimicrobiens au moyen d'un usage responsable et prudent. En tant que leader mondial reconnu sur les sujets de santé et de bien-être animal, l'OIE s'engage dans la lutte contre l'antibiorésistance à travers l'élaboration de normes et le renforcement des capacités des Services vétérinaires, des éleveurs de bétails et d'autres parties prenantes de l'industrie de production des animaux. Ces activités peuvent être résumées par les quatre objectifs de la Stratégie de l'OIE sur l'antibiorésistance et l'usage prudent des agents antimicrobiens, qui s'inscrivent en accord avec les principes du Plan d'action global contre l'antibiorésistance. Les objectifs sont les suivants : 1) Améliorer la sensibilisation et la compréhension ; 2) Renforcer les connaissances par la surveillance et la recherche ; 3) Encourager la bonne gouvernance et le renforcement des capacités ; 4) Encourager la mise en œuvre des normes internationales.

Suite à la première conférence mondiale de l'OIE sur l'antibiorésistance et l'usage prudent des agents antimicrobiens chez les animaux (13-15 mars 2013) et à ses recommandations, les capacités des Pays membres ont été renforcées grâce au Processus PVS ; la collaboration avec l'OMS et la FAO a été renforcée au moyen de l'Alliance tripartite et la première base de

données mondiale sur l'usage des agents microbiens chez les animaux a été créée.

Depuis, les activités de suivi de l'OIE ont montré que des progrès impressionnants ont été réalisés par les Pays membres dans la lutte contre l'antibiorésistance chez les animaux. Selon un questionnaire de l'OIE envoyé en 2012, 27% des 152 Pays membres ayant répondu avait un système officiel en place pour la collecte de données quantitatives sur l'usage des agents antimicrobiens chez les animaux. Au cours de la deuxième phase de collecte de données par l'OIE sur le sujet, conclue en mai 2016, 73% des Pays (soit 107 sur 146 Pays membres ayant répondu) étaient en mesure de fournir des données quantitatives sur l'usage des agents antimicrobiens chez les animaux.

Les résultats du Thème technique n°1 de la 85^{ème} Session générale de l'OIE de 2017, intitulé 'Action mondiale pour réduire la menace de la résistance aux agents antimicrobiens : progrès réalisés et options d'activités à mener dans le cadre de l'initiative « Une seule santé »', ont aussi fait ressortir certaines zones de progrès chez les Pays membres. Le pourcentage de Pays membres déclarant l'absence d'activités de sensibilisation sur l'AMR a chuté à 22% après 2015 (contre 46% avant 2015). La proportion de Pays membres déclarant ne pas collecter de données sur l'usage d'antimicrobiens chez les animaux est passée de 31% à 19% après 2015. Sur la même période, la proportion de Pays membres ne possédant pas de système ou plan national de surveillance régulière de l'AMR a baissé, passant de 44% à 25% après 2015. Seuls 7% des Pays répondants ont déclaré ne pas avoir mis en place de politique ou de législation sur la qualité, l'efficacité et la sûreté des médicaments ; on a par ailleurs observé, dans toutes les Régions de l'OIE, une utilisation accrue des normes et lignes directrices internationales de l'OIE concernant les antimicrobiens.

Ces progrès remarquables prouvent à quel point une approche intergouvernementale harmonisée peut avoir un impact significatif dans la gestion d'une problématique mondiale, tout en faisant ressortir les domaines où des efforts supplémentaires doivent être faits. Le cœur du travail sur l'antibiorésistance se concentre aujourd'hui sur la question des antibiotiques, alors que les données indiquent une inquiétude grandissante concernant la résistance aux antiparasitaires et son impact sur la santé et le bien-être animal, ainsi que la productivité. Les données collectées pour le suivi et l'évaluation auprès des Pays par l'OIE et ses partenaires de l'Alliance tripartite ont également fait ressortir le problème des antimicrobiens vétérinaires non-conformes ou de contrefaçon, qui échappent à la réglementation et à la surveillance mises en place par les gouvernements pour limiter le développement de l'antibiorésistance, et posent un risque pour la santé animale et humaine, compte tenu de leur composition inconnue.

Afin d'assurer une riposte efficace, harmonisée et durable contre l'antibiorésistance, des normes internationales doivent être mises en œuvre à tous les niveaux et dans tous les domaines concernant la production et la

santé animales. L'implication de toutes les parties prenantes est essentielle en parallèle de la mise en œuvre au niveau national, par les Pays membres, des normes OIE : l'industrie pharmaceutique vétérinaire, les distributeurs (en gros ou au détail) d'antimicrobiens vétérinaires, les producteurs d'aliments pour les animaux, les vétérinaires et les producteurs de nourriture d'origine animale sur le terrain. Mettre d'accord ces parties prenantes diverses et pertinentes et assurer leur collaboration constituent la prochaine étape du renforcement des compétences au niveau national.

Pour obtenir des résultats mesurables aux niveaux mondial, régional et national, l'OIE ainsi que ses Pays membres se doivent d'assurer une communication et un engagement forts entre les différents secteurs de l'industrie de la santé animale, ainsi que leur formation. Dans le secteur de santé animale d'un pays donné, une Autorité vétérinaire forte a pour devoir d'assurer une bonne compréhension globale des problématiques et une collaboration efficace au sein du Service vétérinaire, afin de s'assurer que

les vétérinaires, les éleveurs, les industries d'alimentation animale et pharmaceutiques sont engagés et impliqués dans le Plan d'action national ; chaque parti doit comprendre son rôle et recevoir l'assistance dont il y a besoin pour acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre du but commun à tous : la réduction du développement et de la propagation de l'antibiorésistance. Le Service vétérinaire doit construire et entretenir des partenariats « Une santé » efficaces au niveau national.

De surcroît, au niveau intergouvernemental, une intégration accrue des activités de surveillance et de suivi des trois organisations de l'Alliance tripartite permettrait une meilleure compréhension de la consommation des antimicrobiens et de la façon dont la résistance circule chez l'homme et entre personnes, animaux et plantes, ainsi qu'à travers la nourriture, l'eau et l'environnement. Une telle compréhension est nécessaire pour la mise en place de stratégies d'intervention bénéfiques dans le futur, et la mesure de leurs impacts.

BUT DE LA CONFÉRENCE

La deuxième conférence mondiale de l'OIE arrive à un moment charnière dans la lutte contre l'antibiorésistance. Les Pays membres ont fait preuve d'un engagement impressionnant en faveur du développement de leurs compétences nationales en ligne avec les normes internationales. La deuxième Conférence mondiale de l'OIE capitalisera sur ces efforts et les nourrira en réunissant les Délégués de l'OIE et les Points focaux nationaux pour les produits vétérinaires, ainsi que des experts, professionnels, décideurs politiques, organisations internationales et donateurs ; le but y sera d'accroître la compréhension de la situation globale de l'antibiorésistance chez les animaux, et de développer des recommandations en vue d'un contrôle durable de l'AMR dans le futur tout en maintenant la santé et le bien-être animal, la santé publique vétérinaire et la sécurité alimentaire. La Conférence sera un forum de discussion permettant de réfléchir à la meilleure façon de soutenir les Pays membres s'efforçant de continuer à atteindre les objectifs de la Stratégie de l'OIE sur l'antibiorésistance et l'usage prudent des agents antimicrobiens et du Plan d'action global contre l'antibiorésistance.

Les objectifs de la conférence seront en particulier les suivants :

- Informer les participants sur les initiatives prises par l'Alliance tripartite et d'autres organisations internationales impliquées dans les projets « Une santé » visant à contrôler l'AMR chez les humains, les animaux, les plantes et l'environnement aux niveaux national, régional et international ;
- Présenter un résumé des progrès réalisés depuis la première Conférence internationale de l'OIE sur l'antibiorésistance et l'usage prudent des agents antimicrobiens chez les animaux (organisée en 2013) sur le sujet de l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux – notamment

la base de données mondiale de l'OIE sur l'usage des agents microbiens chez les animaux ;

- Promouvoir la mise en œuvre, auprès des parties prenantes pertinentes des Pays Membres de l'OIE, des normes et lignes directrices internationales de l'OIE sur l'utilisation des agents antimicrobiens et l'antibiorésistance chez les animaux, notamment la liste mise à jour des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire de l'OIE ;
- Soutenir le développement continu de systèmes – globaux et pertinents pour les différents contextes nationaux et régionaux – de surveillance et de suivi globaux pour l'utilisation des antimicrobiens et l'AMR ;
- Encourager l'usage responsable et prudent des antimicrobiens vétérinaires sur le terrain, notamment grâce à l'élaboration de lignes directrices cliniques spécifiques aux espèces animales et de stratégies d'engagement des vétérinaires et les producteurs de bétails ;
- Promouvoir la mise à disposition de produits vétérinaires de haute qualité au niveau mondial et des stratégies visant à réduire la dissémination de produits de contrefaçon ou non-conformes ;
- Considérer de possibles outils de communication et interventions visant à faire changer les comportements en termes d'utilisation des antimicrobiens sur le terrain ;
- Informer sur la recherche scientifique et la mise en œuvre possible d'alternatives aux agents microbiens ;
- Discuter de l'élaboration de recommandations sur l'usage responsable et prudent des antiparasitaires ;
- Encourager la solidarité internationale pour soutenir l'OIE et ses Pays membres dans leur mise en œuvre de la Stratégie de l'OIE sur l'antibiorésistance et l'usage prudent des agents antimicrobiens.

PARTICIPANTS

L'OIE invitera, en plus des Délégués et Points focaux nationaux pour les produits vétérinaires de l'OIE, des experts, professionnels, décideurs politiques, représentants du secteur de la santé humaine, organisations non-gouvernementales et donateurs désireux de promouvoir de bonnes pratiques

de gouvernance et l'usage prudent des agents antimicrobiens, en vue de mieux combattre l'antibiorésistance chez les animaux et les humains.

Cette Conférence mondiale sera aussi accessible à tout participant intéressé par le sujet et souhaitant y assister.

LIEU

La Conférence aura lieu à Marrakech, au Maroc ; le lieu exact de la réunion sera déterminé dans les prochaines semaines.